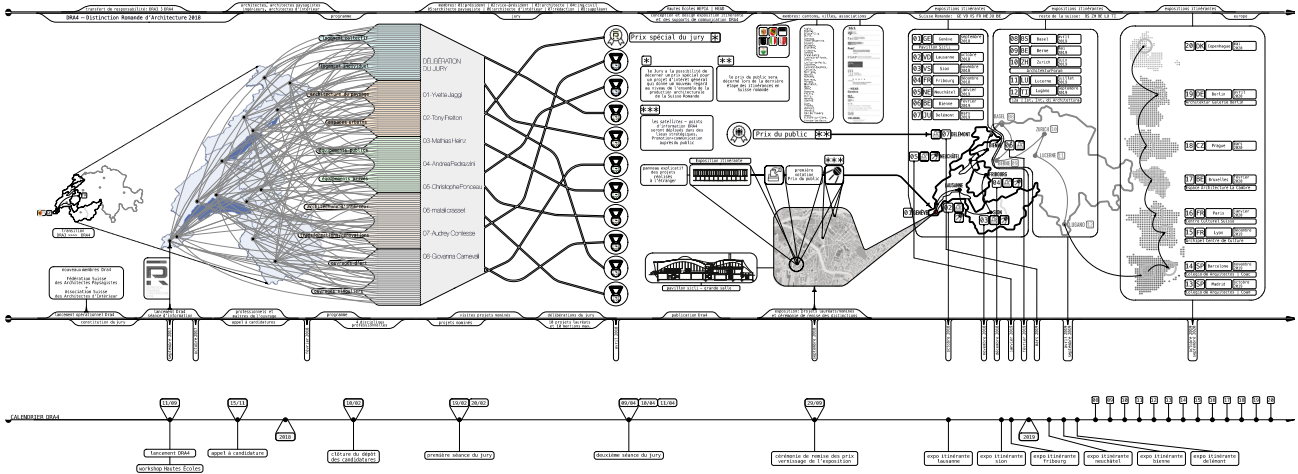


# DRA 4

## Distinction romande d'architecture 2018

La Distinction romande d'architecture 2018, a pour ambition de distinguer des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'architecture du paysage, de l'architecture d'intérieur et du génie civil.



### Calendrier DRA4

**Novembre 2017 – février 2018**

Enregistrement des candidatures en ligne  
[www.dra4.ch](http://www.dra4.ch)

**Février – avril 2018**

Délibération du jury

**Septembre 2018**

Remise de la DRA 2018

**Octobre 2018 – mars 2019**

Exposition itinérante en Suisse

**Avril – septembre 2019**

Exposition itinérante en Europe

Initiative commune des associations professionnelles, des architectes cantonaux romands et de plusieurs villes, elle a pour vocation :

- > de promouvoir des réalisations architecturales exemplaires, achevées en Suisse romande pendant la période concernée
- > d'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement
- > de valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction

C'est le Canton de Genève qui a été chargé de l'organisation de cette quatrième édition, qui portera sur la période entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2017. Les résultats seront dévoilés au public au mois de septembre 2018 lors de la cérémonie de remise des distinctions qui aura lieu au Pavillon Sclli. La DRA4 collabore étroitement avec la HEAD et l'HEPIA afin de concevoir, produire et diffuser l'exposition des projets lauréats, qui seront sélectionnés par un jury international présidé par Mme Yvette Jaggi et avec l'architecte Tony Fretton comme vice-président.

Les autres membres du jury représentent les quatre disciplines concernées : M. Mathias Heinz pour l'architecture, M. Christophe Ponceau pour l'architecture du paysage, Mme Matali Crasset pour l'architecture d'intérieur et M. Andrea Pedrazzini pour le génie civil.

L'exposition sera présentée à minima dans les cinq cantons romands et devra tourner ensuite en Suisse alémanique, au Tessin et à l'étranger (Barcelone, Paris, Lyon, Bruxelles, etc.) ■



Nicola Regusci et Xavier Bustos  
Co-commissaires DRA 201